

Intensité carbone

Empreinte carbone

Tonnes CO₂ éq./M€ d'EVIC



Source : Trucost - scopes 1 et 2

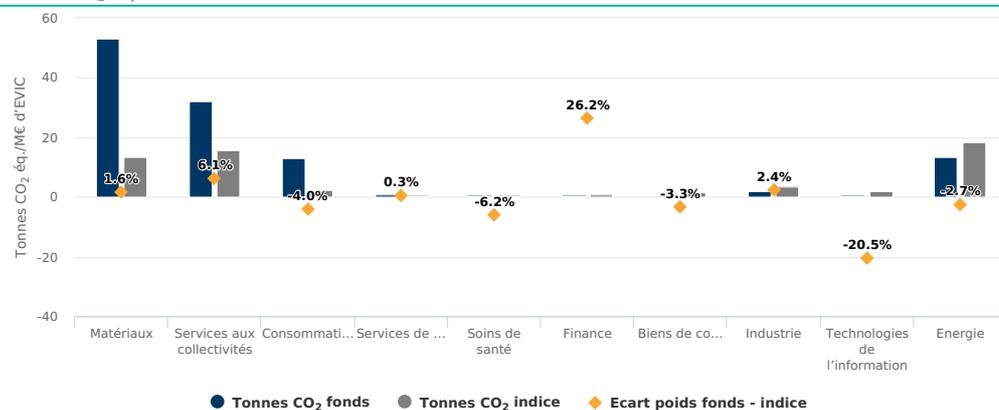
Indice : 80% MSCI World All Countries + 20% ICE BofA Euro Broad Market

Taux de couverture du fonds : 83.6%. Taux de couverture de l'indice : 96.2%

* éq :équivalent à l'ensemble des gaz à effet de serre convertis en CO₂ (scopes 1 et 2)

Comparaison des contributions sectorielles en matière d'intensité carbone

Tonnes CO₂ éq./M€ d'EVIC



5 principales contributions des titres à l'empreinte carbone*

Holcim Ltd.	19%
Heidelberg Materials AG	16%
Ryanair Holdings Plc	7%
Engie SA	7%
Enel SpA	6%

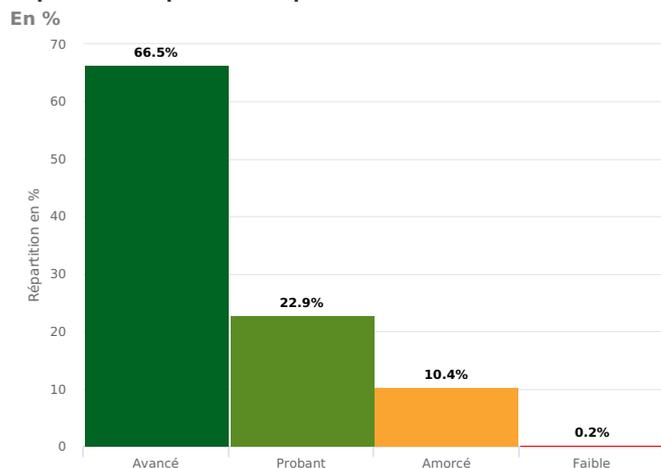
*du fonds

Transition Énergétique

Score de Transition Énergétique

Lazard Patrimoine SRI	Avancé	65
80% MSCI World All Countries + 20% ICE BofA Euro Broad Market	Amorcé	48

Répartition du portefeuille par score



Source: Moody's ESG Solutions

Meilleurs scores du portefeuille (/100)

Banque Federative du Credit Mutuel SA	Avancé	84
Capgemini SE	Avancé	82
Iberdrola SA	Avancé	82
SNCF	Avancé	82
Italgas SpA	Avancé	82

Plus faibles scores du portefeuille (/100)

Honeywell International, Inc.	Amorcé	36
Applied Materials, Inc.	Amorcé	32
Parker-Hannifin Corp.	Amorcé	30
Ross Stores, Inc.	Faible	28
Raytheon Technologies Corp.	Faible	22

Méthodologie empreinte carbone

- Pour obtenir les données nécessaires au calcul de l'empreinte carbone, nous avons fait le choix d'initier en 2016 un partenariat avec la société TRUCOST.
- Lazard Frères Gestion a retenu comme indicateur l'empreinte carbone, exprimée en tonnes équivalent CO₂ par M€ de chiffre d'affaires.
- L'évaluation de l'empreinte carbone prend en compte les scopes 1 et 2 des émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - Scope 1 : Toutes les émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles nécessaire à la fabrication du produit.
 - Scope 2 : Les émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur consommée par les activités de l'entreprise
- Les mesures sont réalisées uniquement sur les titres détenus en direct.
- Dans le cas d'une entreprise cotée pour laquelle nous ne disposons pas de données carbone, sa pondération est alors proportionnellement répartie sur le poids des autres entreprises du même secteur, afin de préserver les pondérations sectorielles initiales
- Le poids de chaque valeur en portefeuille est rebasé de manière à obtenir une pondération totale égale à 100%
- La méthode de calcul de l'empreinte carbone d'un portefeuille est une moyenne pondérée des GES divisées par le chiffre d'affaires de chaque position. Nous obtenons ainsi la formule suivante :

$$\text{Empreinte carbone d'un portefeuille} = \sum \left[\left(\frac{\text{Emissions (scope 1 + 2)}}{\text{EVIC}} \right) \text{ de chaque titre} \times \text{poids de chaque titre} \right]$$

- Le niveau d'émission de CO₂ d'une entreprise est fortement dépendant de son domaine d'activité. Certains secteurs sont structurellement plus « émetteurs » que d'autres.
- L'approche fondamentale de Lazard Frères Gestion axée sur la sélection de titres engendre des écarts d'expositions sectorielles entre les fonds et leurs indices de référence.
- Nous avons défini une méthode visant à neutraliser ces écarts en re-pondérant les poids des secteurs de l'indice pour qu'ils correspondent à ceux du portefeuille. Au sein de chaque secteur de l'indice, le poids de chaque valeur est maintenu.

Méthodologie transition énergétique

- Chaque émetteur en portefeuille fait l'objet d'une note évaluant la qualité de sa stratégie de transition énergétique.
- Cette notation est à ce jour déléguée à notre partenaire Vigeo Eiris.
- Elle repose sur l'analyse de critères spécifiques liés au changement climatique et est le résultat de l'analyse des enjeux clés de l'entreprise et de son secteur en matière de transition énergétique. Elle mesure les efforts fournis par les entreprises pour réduire leur empreinte carbone et contribuer ainsi à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2°C à horizon 2050.
- La contribution du portefeuille à la Transition Énergétique est mesurée de la manière suivante :

$$\text{Score Transition Énergétique d'un portefeuille} = \sum [\text{Score Transition Énergétique de chaque titre} \times \text{poids de chaque titre}]$$

- Elle est définie selon l'échelle de notation suivante :

Échelle de Stratégie de Transition Énergétique

Catégories	Faible	Amorcée	Probante	Avancée
Score	0-29	30-49	50-59	60-100